

Organisateur : Hugo ENLART, Clément GRANDBASTIEN, Charlie VAN DER ELST

Contact : Voir rubrique "kifaikoi" sur le site web (ou bien téléphone pour ceux qui veulent !)

PASS SAE 2023 2024

du 02 octobre 2023 au 7 Juillet 2024

Le Pass SAE devient la sortie unique pour pratiquer l'escalade en salle au Club Alpin Ile-de-France à partir de la rentrée 2023 !

Une formule permettant à tous les membres du club de pratiquer l'escalade dans tous les créneaux que le club possède sur Paris intramuros, à condition d'être autonome en SAE. (Ci-joint le lien de votre espace licencié FFCAM [Niveau Initié SAE](#))

Les créneaux proposés sont les suivants :

- Lundi de 17h30 à 22h30 à Ladoumègue,
- Lundi 20h à 22h à Alice Milliat,
- Mardi de 17h30 à 20h à Alice Milliat,
- Mercredi de 12h à 13h30 à Alice Milliat
- Mercredi de 19h à 22h30 à Paul Meurice,
- Jeudi de 17h30 à 20h à Alice Milliat,
- Jeudi de 18h à 20h à Jacqueline Auriol,
- Jeudi de 18h à 22h30* à Marie Paradis (*22h30 sur le mur extérieur sinon 20h),
- Vendredi de 18h30 à 22h30 à Paul Meurice,
- Samedi de 09h à 12h à Paul Meurice,
- Samedi de 14h à 22h à Paul Meurice,
- Samedi de 18h30 à 22h30 à Marie Paradis, (intérieur et extérieur)
- Samedi de 13h à 20h à Alice Milliat
- Dimanche de 09h à 13h à Alice Milliat,
- Dimanche de 09h à 13h à Marie Paradis (intérieur et extérieur)
- Dimanche de 14h à 18h à Paul Meurice,

Ces créneaux sont donc réservés aux grimpeurs autonomes en SAE, pour tous les autres, des cours d'initiations permettant par la suite l'accès au Pass SAE sont proposés tout au long de l'année, merci de vous référer au planning des sorties pour plus d'informations, [par ici](#)

Des sessions de validation de l'autonomie pour les nouveaux inscrits seront proposées à dates fixes courant septembre, organisées par des initiateurs et moniteurs bénévoles du CAF.

Pour 2023/2024 le prix est fixé à 35€ par an.

Bonne grimpe !

Les participants sont autonomes et à ce titre, ils doivent venir avec leurs matériels personnels d'escalade comportant chaussons, baudriers, système d'assurage et magnésie si besoin.

Les gymnases de la ville de Paris mettent à dispositions les cordes, dégaines et tapis au pied des voies et en assurent les contrôles périodiques de sécurité.

L'inscription aux créneaux se fait au maximum 2 semaines avant l'ouverture de ces derniers via un outil dédié accessible depuis votre espace membre une fois accepté à la sortie.

L'accès n'est possible qu'avec la présence d'un référent du club.

Information importante quant à l'utilisation de l'outil numérique et l'obligation d'être inscrit via ce dernier :

Pour éviter que des grimpeurs soient pénalisés, il est demandé une rigueur particulière quant à la gestion de cet outil informatique et si vous ne pouvez finalement pas grimper, merci de ne pas bloquer de places inutilement et de penser à vous désinscrire le plus tôt possible, sous peine d'être pénalisé par les gestionnaires et référents, pouvant entraîner l'impossibilité de vous inscrire pour une durée de 2 semaines.